

(N^o 34.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1884-1885.

Projet de Loi contenant le Budget du Ministère des Finances, pour l'exercice 1885.

*(Voir les n^{os} 3, XI, et 52, session de 1884-1885, de la Chambre
des Représentants.)*

LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Finances est fixé, pour l'exercice 1885, à la somme de quinze millions huit cent quarante-sept mille quinze francs (15,847,015 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 4 février 1885.

Le Président de la Chambre des Représentants,
(Signé) T. DE LANTSHEERE.

Les Secrétaires,
(Signé) L. DE SADELEER.

BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES, POUR L'EXERCICE 1885.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.	
CHAPITRE I ^{er} .				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	Traitement du Ministre	21,000 »	1,378,750 »	
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. — Traitements des employés détachés des provinces à l'administration centrale. — Traitements de disponibilité	919,150 »		
3	Honoraires des avocats et des avoués du Département. — Frais de procédure, déboursés, amendes de cassation, etc.	75,000 »		
4	Frais de tournées	7,000 »		
5	Matériel.	152,500 »		
6	Magasin général des papiers	172,000 »		
7	Traitement du graveur des monnaies et des poinçons de titre et de garantie.	4,200 »		
8	Service de la monnaie.	12,100 »		
9	Documents statistiques	18,000 »		
CHAPITRE II.				
ADMINISTRATION DE LA TRÉSORERIE ET DE LA DETTE PUBLIQUE DANS LES PROVINCES.				
10	Traitements des agents du Trésor	166,500 »	212,700 »	
11	Frais de bureau, de commis, de loyer, etc., des agents	46,400 »		
CHAPITRE III.				
ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.				
12	Surveillance générale. — Traitements.	471,550 »	11,575,405 »	
13	Service de la conservation du cadastre. — Traitements.	708,600 »		
14	Service des contributions directes, des accises et de la comptabilité . . . {	Traitements fixes		2,112,300 »
15		Remises proportionnelles et indemnités (crédit non limitatif).		2,265,000 »
16	Service des douanes et de la recherche maritime	4,839,925 »		
17	— des essais des ouvrages d'or et d'argent	12,800 »		
18	Suppléments de traitement.	260,225 »		

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
19	Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non remplacés	56,000 »	
20	Frais de bureau et de tournées	94,580 »	
21	Indemnités, primes et dépenses diverses ,	548,200 »	
22	Police douanière.	5,000 »	
23	Matériel	201,425 »	
CHAPITRE IV.			
ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES.			
24	Traitements du personnel de l'enregistrement et du timbre	495,650 »	
25	Frais de bureau et dépenses diverses	46,300 »	
26	Traitements du personnel du domaine	118,950 »	
27	— — forestier	407,680 »	
28	Remises des receveurs. — Frais de perception (<i>crédit non limitatif</i>) .	1,530,000 »	
29	Remises des greffiers (<i>crédit non limitatif</i>).	75,000 »	2,633,160 »
30	Matériel.	12,100 »	
31	Dépenses du domaine	120,000 »	
32	Frais de construction et de réparation de routes destinées à faciliter l'exploitation des propriétés de l'Etat.	26,000 »	
33	Domages-intérêts en matières diverses, intérêts moratoires compris (<i>crédit non limitatif</i>).	1,500 »	
CHAPITRE V.			
PENSIONS ET SECOURS.			
34	Premier terme des pensions à accorder éventuellement	28,000 »	
35	Secours à d'anciens employés, veuves et familles d'employés qui, n'ayant pas de droit à une pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse.	14,000 »	42,000 »
CHAPITRE VI.			
DÉPENSES IMPRÉVUES.			
36	Dépenses imprévues non libellées au Budget.	5,000 »	5,000 »
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES. . fr.		»	15,847,015 »